

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 453

Artikel: Radical
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Veaux, vaches, cochons, couvées...

Je connais assez les paysans, et depuis assez longtemps, pour savoir que la grande majorité d'entre eux n'aiment pas plus leurs terres et leurs animaux que les ouvriers n'aiment leurs machines et leurs établis.

Ce n'est pas pour rien que l'on parle d'*exploitations agricoles*.

Evidemment, ce n'est pas avec des bons sentiments que l'on fait pousser des pommes de terre...

Evidemment.

(Moi aussi, je lis la « Revue suisse d'agriculture ». Je ne suis pas complètement niobet.)

Mais faudrait pas pousser trop loin.

Quand les organisations d'agriculteurs viennent prétendre que « paysans et protecteurs des animaux sont unis dans leur lutte contre les importations de fourrages », elles sautent pieds joints dans une boille de mauvaise foi.

(Moi aussi, j'ai lu la « Technologie vétérinaire, à l'usage des apprentis bouchers », de M. Samuel Debrot, vétérinaire municipal de Lausanne. Excellent livre. Excellent auteur. Je ne suis pas complètement niobet.)

Pour frotter le bon peuple dans le bon sens du poil, les organisations paysannes prétendent que leur initiative « contre les importations abusives de fourrage » permettra de promouvoir l'exploitation (ah ! l'horrible mot !) familiale au détriment des « fabriques d'animaux ». Elles se foutent de nous, rien de moins !

Tiens, et qui donc s'opposait toutes griffes dehors à la récente loi (lamentable) sur la protection des animaux ?

Allons, USP, UCPL, UPS, ne levez pas la main toutes en même temps !

Alors, ne venez pas jouer les oies blanches ! Jouez franc jeu et dites clairement ce que vous avez en tête : cette histoire de fourrages importés n'est qu'une affaire de pognon et rien d'autre. N'essayez pas de mêler des sentiments à cette histoire.

Ne craignez rien : votre initiative, je la soutiens. Comme un pis-aller, mais je la soutiens. En me bouchant le nez. En fermant les yeux. Vous auriez pu faire pire, ça me console.

Vous défendez vos intérêts — c'est normal, c'est régulier — mais ne venez pas raconter que vous défendez les intérêts supérieurs du pays. (Lesquels consisteraient d'abord à manger trois fois moins de viande et à cesser les invraisemblables gaspillages de nourriture.)

Vous voulez promouvoir les « exploitations familiales » ? Fort bien. Excellente idée. dommage qu'elle ne vous soit pas venue avant. Il y a dix ans, ou vingt ans. Aujourd'hui, on a un peu de peine à vous croire. Vous comprenez, des paysans-spéculateurs, j'en ai un peu trop vus. Des paysans-requins, bouffant les plus petits qu'eux, ce n'est pas ce qui manque.

Ne venez pas faire croire que vos associations sont farcies de Guillaume Tell et de Nicolas de Fluë ; ça ne marche plus.

Ne cherchez pas à nous faire gober que la paysannerie est unie, homogène, que tous les paysans ont les mêmes intérêts. Il y en a assez dans ma famille pour que je sache à quoi m'en tenir.

La division de l'agriculture, ce n'est pas seulement à Berne qu'on la trouve, c'est dans tout le pays.

Alors, vous comprenez, votre proposition d'article 23 ter, c'est pas encore ça qui va vous sauver. Je voterai « oui », je vous l'ai dit. Mais, de grâce, cessez de débiter vos salades.

Gil Stauffer.

Radical

Je lis dans la « Gazzetta Ticinese » du 29 avril un premier article :

« *La Suisse investit en Argentine.* »

» Dans la période de mars 1977 - mars 1978, les investissements étrangers en Argentine ont augmenté de plus de 500 millions de dollars, portant le montant total de ces investissements à plus de 5 milliards (...)

» Les Etats-Unis figurent en tête de liste avec 200 millions de dollars, suivis par l'Europe au second rang, avec la France en tête (51 millions de dollars), la Suisse (44 millions), suivies des Pays-Bas (22 millions), de l'Espagne (20 millions) et de l'Allemagne (11 millions). »

Ne faisons pas cependant de complexe d'infériorité devant cette modeste troisième place : si l'on tient compte du fait que la France a dix fois plus d'habitants que nous, et les Etats-Unis quarante fois plus, nous ne nous en sortons pas mal du tout !

Le bon docteur F. G.-B.

... Et un second article intitulé :

« *Conférence à Mendrisio du docteur Friedrich Guenther-Benz. Les instruments de lutte, en Suisse, contre la stratégie du terrorisme.* »

Qui est le docteur Guenther-Benz ? L'ancien commandant de la zone territoriale 9. Que dit-il ? Beaucoup de choses ! Entre autres ceci :

« Tout en soulignant que la peine de mort doit être regardée comme un moyen inefficace et qui irait même à fin contraire (*controproducente*), (le docteur G.) conclut en se référant à une enquête de *Scope* (??) de Lucerne, qui a révélé que le 60 % des Suisses allemands et le 69 % des Suisses romands sont favorables à la peine capitale dans le cas de séquestration de personnes avec issue mortelle — le docteur Guenther s'est déclaré favorable à l'introduction d'une procédure pénale sommaire, grâce à laquelle on pourrait réduire au

minimum le temps s'écoulant entre l'arrestation d'un terroriste *omicida* et l'exécution de la sentence. Cela éviterait, a conclu le conférencier, que d'autres terroristes aient la possibilité de libérer leur camarade en recourant au chantage, par le moyen d'autres enlèvements. »

En somme, le plus simple serait encore d'abattre sur place tout « terroriste ».

Il est difficile de savoir comment lutter efficacement contre le terrorisme, mais à coup sûr, les propositions du docteur G.-B. sont de nature à beaucoup aggraver les choses et notamment à inciter les intéressés à tuer tout de suite (renonçant au chantage et se « contentant » de repré-sailles) leurs victimes. Naturellement, on peut être aussi partisan de l'introduction de la prostitution sacrée et du meurtre rituel des premiers-nés dans l'Eglise protestante — au point où nous en sommes...

J. C.

PRESSE

Le sens des proportions

Les six quotidiens tessinois ont un tirage total inférieur à celui de « 24 Heures », le principal quotidien romand. C'est normal puisque les Suisses de langue italienne sont moins nombreux que les Romands et puisque les Italiens résidant en Suisse lisent la presse de la péninsule. Mais se rend-on compte, en revanche, et c'est tout aussi naturel, que plus de la moitié des quotidiens romands ont un tirage inférieur au seul tirage pour l'étranger (plus de 18 000 exemplaires) de la « Neue Zürcher Zeitung » ? Est-on conscient du fait que le total des tirages des huit principaux quotidiens romands est inférieur à celui des deux principaux quotidiens alémaniques ensemble ou, si l'on veut mettre à part « Blick », au style boulevardier, par les trois principaux quotidiens alémaniques (« Tages Anzeiger », « Basler Zeitung » et « Neue Zürcher Zeitung ») ?

Une inégalité d'information est-elle inhérente à cette inégalité de ressources ? S'habitue-t-on trop facilement à être informé de manière insuffisante sur certains événements nationaux ? D'une part parce que les correspondants particuliers sont quasi inexistantes et d'autre part parce que les lecteurs passifs se contentent de ce qu'on leur fournit sans manifester d'intérêt pour une information plus substantielle.

D'autres correspondants

Pourquoi ne pas recourir, comme autrefois, à des correspondants non professionnels ? Un responsable du quotidien le plus septentrional du canton de Berne, le « Berner Oberländer » notait, en commentant la prochaine fusion des deux principaux quotidiens de ce canton, que son journal était écrit en grande partie par des collaborateurs non professionnels qui participent à la vie de leur profession et de leur région ; et les lecteurs participent aussi activement à la vie de leur journal en donnant leur avis sur ce qui va et ce qui ne va pas...

Une tendance de l'économie américaine est de proclamer « small is beautiful » (ce qui est petit est merveilleux). Pourquoi ne pas sauver les petits journaux locaux par la recherche de ce qui les rend attractifs et non pas par un recours toujours plus accentué aux services de presse dont le désintéressement est difficile à admettre. De même que des quartiers s'unissent pour sauver l'épicerie « du coin », les lecteurs des journaux qui croient à leur valeur pourraient suivre l'exemple et maintenir ainsi une presse libre sans subvention de l'Etat.

Rappels utiles

— Quotidiens ou titres romands dont le tirage est inférieur à 10 000 exemplaires (7) : « Jura Bernois » (1722), « Voix Ouvrière », « Journal d'Yverdon », « Nouvelle Revue de Lausanne », « Journal du Valais », « Feuille d'Avis de Vevey » et « Gazette de Lausanne ».

— Quotidiens au tirage entre 10 000 et 20 000 exemplaires (7) : « Est Vaudois », « Le Pays »,

« Le Courrier », « Le Journal du Jura / Tribune jurassienne », « Le Démocrate », « Journal de Genève ».

— Quotidiens au tirage entre 30 000 et 40 000 exemplaires (4) : « La Liberté », « L'Impartial », « La Feuille d'Avis de Neuchâtel », « Le Nouvel-Liste du Rhône ».

— Tirages de 50 000 exemplaires et plus (4) : « Tribune-Le Matin », « Tribune de Genève », « La Suisse », « 24 Heures » (plus de 100 000).

Le petit monde cinématographique

L'horizon culturel des habitués des salles de cinéma est toujours aussi restreint dans notre pays. Preuve en soient les statistiques publiées par l'Office fédéral des affaires culturelles, section du cinéma, et qui cernent, année après année, les films importés en Suisse par les distributeurs. Comme d'habitude cinq pays producteurs se partagent près des deux tiers des films (451 en 1977) proposés aux amateurs de septième art : en tête, de très loin, et pour le nombre d'œuvres et pour le nombre de copies (nombre qui conditionne en fait la distribution), les Etats-Unis (131) ; suivent dans l'ordre la France (88), l'Italie (54), la RFA (38) et la Grande-Bretagne (24)¹ ; des miettes pour les suivants, l'Espagne, l'Union soviétique, Hongkong, la Chine ou l'Australie dont les longs métrages nous parviennent au compte-goutte. Une fois encore donc un paysage cinématographique conventionnel, dont on sait qu'il est à peine modifié par la programmation des films à la télévision : toute la production qui déborde du cadre de l'Europe de l'Ouest (Belgique et Scandinavie, connaît à peine !) est réputé une fois pour toutes ne pas faire recettes.

¹ Prendra-t-on en compte 43 films turcs, dûment répertoriés, mais qui n'ont, c'est le moins qu'on puisse dire, pas défrayé la chronique ?